

Retours des rapporteurs sur les propositions issues des *journées délibératives*

RÉSOLUTION « POUR UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ
SOUTENABLE, DURABLE ET INCLUSIVE À L'HORIZON 2050 »

Ce document de redevabilité synthétise les contributions formulées par les participantes et participants lors des journées délibératives des 5 et 6 février 2026, organisées par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), en partenariat avec le Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan (HCSP), dans le cadre de la saisine « *Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050* » (CESE) et de la démarche prospective « France 2035, France 2050 » (HCSP). Il présente la manière dont ces propositions ont été prises en compte et intégrées dans la résolution adoptée par le CESE en séance plénière le 25 mars 2026.



Proposition issue du dispositif participatif	Intégrée entièrement	Reprise partiellement	Non retenue	Explication de la Commission	Extrait de la résolution et numéro de page
Les défis					
Défi 1 — Repenser le modèle démocratique et électoral pour redonner du sens à la politique malgré une hausse de la défiance et un désintérêt grandissant des citoyens causé par l'instabilité politique face à des crises multiples (polarisation de la société, tensions géopolitiques, crise climatique, etc.) dans un contexte où la parole citoyenne n'est pas écoutée et où les politiques ne sont pas représentatifs (17 votes)	X			La partie 4 de la résolution (« <i>Quelle méthode démocratique pour décider légitimement et à long terme ?</i> ») correspond à ce défi de repenser le modèle démocratique et électoral en formulant 5 « <i>exigences qui s'imposent</i> » pour gouverner le temps long et lutter contre la défiance des citoyens.	Partie 4 de la résolution : « Quelle méthode démocratique pour décider légitimement et à long terme ? » « Une démocratie tient par sa capacité à décider et à partager les modalités de ses décisions et à les tenir » avec 5 exigences : « A. Partager des constats pour pouvoir arbitrer, B. Associer sans diluer, décider sans exclusion, C. Stabiliser des trajectoires et des choix stratégiques pour sortir de l'instabilité permanente, D. Rendre les arbitrages visibles et assumés, E. Évaluer pour corriger » – pages 38 et suivantes
Défi 2 — Réduire toutes les formes d'inégalités d'ici 2050 dans un contexte d'accroissement continu des inégalités, de crise climatique, d'endettement public, de polarisation des richesses et d'accaparement de celles-ci (9 votes)	X			Dans la partie 2 de la résolution (« <i>Ce que les futurs possibles nous disent</i> ») le point de convergence 7 « <i>Solidarités et protection sociale</i> » fait aussi le constat de l'accroissement des inégalités et d'enjeux forts tels que les vulnérabilités climatiques, la concentration du capital, le développement de la précarité et l'augmentation de la pauvreté. Autant d'éléments « <i>accentuant les besoins de protection et d'accompagnement des publics fragiles</i> ». Dans la partie 3 « <i>Quels défis à relever doivent être posés dès maintenant ?</i> » le défi 2 « <i>Égalité et équité : corriger les inégalités de départ sans rompre l'universalité</i> » affirme la nécessité de réduire les inégalités avec une question qui nous oblige à trancher par le politique.	« En effet, les mécanismes de protection sociale inventés et déployés depuis 80 ans ont fait la preuve de leur efficacité. Ils se trouvent confrontés aujourd'hui à des enjeux forts : choc démographique (vieillesse, baisse de la natalité...), vulnérabilités climatiques, concentration du capital, recomposition du travail, développement de la précarité, augmentation de la pauvreté et accroissement des inégalités, accentuant ainsi les besoins de protection et d'accompagnement des publics fragiles » – « Ce qui ne tient plus : Un système de protection sociale perçu comme complexe, inégalitaire, injuste entre les générations, opaque ou déséquilibré dans un contexte de vieillissement, de baisse de la natalité et de nouvelles vulnérabilités. » – pages 17 et 18 Défi 2 - Égalité et équité : corriger les inégalités de départ sans rompre l'universalité « Seule une lutte résolue contre les inégalités peut permettre l'émergence d'un sentiment de justice, fondamental en démocratie » – page 22 et la question qui nous oblige « Comment corriger les inégalités de départ et réelles en garantissant l'égalité des droits sans créer de nouveaux ressentiments dans une société déjà polarisée ? » – page 23

Proposition issue du dispositif participatif	Intégrée entièrement	Reprise partiellement	Non retenue	Explication de la Commission	Extrait de la résolution et numéro de page
Défi 3 — Prendre en compte les aspirations de la jeunesse dans une société de la performance, oppressante pour celle-ci, et marquée par une faible confiance des jeunes dans l'avenir (8 votes)		X		L'avenir de la jeunesse et ses aspirations sont au cœur de la construction de la résolution comme le montre dès le départ la résolution.	Dans l'introduction : « <i>L'horizon 2050 renvoie d'abord à une exigence simple et incontournable : la jeunesse d'aujourd'hui vivra pleinement dans la société que nous sommes en train de façonner. Les choix passés et actuels en matière de climat, de santé, de biodiversité, de politique budgétaire, de cohésion sociale, d'éducation, de formation, de souveraineté et de qualité de la vie démocratique détermineront ses conditions de vie, de travail et de participation. Sans perspective crédible pour les générations qui viennent, aucune transformation collective ne pourra durablement tenir.</i> » – page 6 et « <i>Cette Adresse vise un objectif simple mais exigeant, rendre le long terme désirable et gouvernable en démocratie</i> » – page 7
Défi 4 — Lutter contre les causes et s'adapter au réchauffement climatique et à la pollution dans un contexte de compétitivité, de société capitaliste et productiviste où ce n'est pas une priorité pour les États, les entreprises et les citoyens et où l'on est incité à la surconsommation et à l'utilisation accrue des nouvelles technologies (7 votes)		X		Ce défi est globalement repris dans le défi 7 dans la partie 3 « <i>Quels défis à relever doivent être posés dès maintenant ?</i> » après un constat assez similaire fait sur ce modèle économique qui ne tient plus dans la partie 2 au point de convergence 5.	Point de convergence 5 « Sobriété et circularité » : « <i>Ce qui ne tient plus : Un modèle fondé sur l'augmentation continue des flux matériels et énergétiques, ayant pour seul indicateur le PIB sans prise en compte des besoins essentiels de la population, dans un monde aux ressources limitées. Une prospérité qui est uniquement indexée sur l'extraction et le gaspillage.</i> » « <i>La sobriété ne relève plus d'un choix individuel, elle devient une contrainte collective durable.</i> » « <i>Une prise de conscience ainsi qu'une responsabilité individuelle et collective seront nécessaires pour mettre en œuvre une politique ambitieuse de sobriété et de circularité.</i> » – page 16 Défi 7 — Prospérité et soutenabilité écologique : transformer l'appareil productif pour préserver la cohésion « <i>Les limites planétaires imposent des contraintes durables : dérèglement climatique, raréfaction des ressources, tensions sur l'eau, multiplication des événements extrêmes. Ces contraintes affectent déjà les conditions de production, la disponibilité des ressources et l'assurabilité des risques.</i> » – page 31
Défi 5 — Assurer une souveraineté voire une autonomie en alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement, en repensant le modèle agricole (6 votes)		X		Ce défi recoupe une fonction essentielle de souveraineté de la Nation identifiée dans la partie 2 « <i>Quels défis à relever doivent être posés dès maintenant ?</i> » qui pose les défis nécessaires à relever pour construire un modèle de société. Le défi 4 « <i>Souveraineté et interdépendance : retrouver une souveraineté choisie dans un monde interdépendant</i> » intègre l'alimentation dans la question qui nous oblige : « <i>Comment sécuriser les fonctions essentielles de la Nation ?</i> »	Défi 4 - Souveraineté et interdépendance : retrouver une souveraineté choisie dans un monde interdépendant « <i>Comment sécuriser les fonctions essentielles de la Nation (alimentation, énergie, santé, défense, infrastructures critiques, industrie stratégique, technologies numériques et préservation de la biodiversité) alors que nos dépendances fragilisent notre autonomie, sans céder ni au repli ni à l'illusion d'autosuffisance ?</i> » – page 26

Proposition issue du dispositif participatif	Intégrée entièrement	Reprise partiellement	Non retenue	Explication de la Commission	Extrait de la résolution et numéro de page
Défi 6 — Repenser les modèles économiques , par exemple sur le modèle de l'économie sociale et solidaire (ESS) en dépit d'un modèle basé sur l'individualisme et la surexploitation des ressources et des personnes (4 votes)		X		Ce défi est partiellement repris dans le défi 7 « <i>Prosperité et soutenabilité écologique : transformer l'appareil productif pour préserver la cohésion.</i> » avec une question qui nous oblige qui montre la nécessité d'engager une transformation écologique réelle de notre appareil productif. La question qui oblige : « <i>comment engager une transformation écologique réelle de notre appareil productif sans casser notre capacité industrielle, notre compétitivité et notre capacité à financer le modèle social ?</i> »	Défi 7 — Prosperité et soutenabilité écologique : transformer l'appareil productif pour préserver la cohésion « <i>Comment engager une transformation écologique réelle de notre appareil productif sans casser notre capacité industrielle, notre compétitivité française et européenne, et notre capacité à financer le modèle social ? Accepterons-nous de dire clairement ce que nous voulons protéger et produire, ce que nous sommes prêts à transformer, à revitaliser et ce que nous devons progressivement réduire ou abandonner ?</i> » – pages 31 et 32
Défi 7 — On souhaite un travail digne, épanouissant et valorisant et la réduction du temps de travail malgré un contexte économique de concurrence et de tensions économiques (4 votes)	X			Ce défi recoupe un des points de convergence identifiés dans la partie 2 « <i>Ce que les futurs possibles nous disent</i> » : le point 6 « <i>Travail digne</i> » avec des éléments sur ce qui ne tient plus aujourd'hui pour le travail et la nécessité de restaurer la qualité des emplois, reconnaissance et sécurité dans l'organisation des systèmes de production.	6. Travail digne « <i>Ce qui ne tient plus : Un travail qui n'assure plus systématiquement rémunération convenable, sécurité des parcours, reconnaissance sociale et perspective d'émancipation. Une polarisation croissante entre des formes de travail stables et des formes précaires ou fragmentées.</i> » « <i>Ce que cela n'est pas : Ce n'est pas un discours abstrait sur la « valeur travail ». Ce n'est pas davantage une augmentation implicite de la contrainte au travail. Il s'agit de restaurer qualité des emplois, reconnaissance et sécurité dans l'organisation de nos systèmes de production.</i> » – pages 16 et 17
Défi 8 — Pour une société équitable, durable et inclusive favorisant le vivre-ensemble (la santé mentale, la cohésion, etc.) d'ici 2050 malgré un contexte de vieillissement de la population, de polarisation, d'individualisme, et de repli sur soi (3 votes)		X		Ce défi s'inscrit dans la réflexion sur le défi 1 « <i>Sens et cohésion : recréer du collectif et du commun dans une société fragmentée</i> » qui relève que la cohésion constitue un pilier de la démocratie ainsi que la nécessité d'un projet commun pour permettre à chacun de se sentir reconnu, utile et légitime dans une société marquée par l'incertitude.	Défi 1 — Sens et cohésion : recréer du collectif et du commun dans une société fragmentée « <i>Quel projet commun peut permettre à chacun de se sentir reconnu, utile et légitime dans une société traversée par les transitions et les incertitudes ?</i> » – pages 21 et 22

Proposition issue du dispositif participatif	Intégrée entièrement	Reprise partiellement	Non retenue	Explication de la Commission	Extrait de la résolution et numéro de page
Autre défi — Territorialiser la décision publique et assurer un service public en adéquation avec les besoins de toutes les populations malgré la situation du budget de l'État (2 votes)	X			La territorialisation pour assurer la solidité du modèle français par « la capacité des territoires à tenir, produire, protéger, financer et faire société » constitue le premier des 8 points de convergence identifiés dans la partie 2 « Ce que les futurs possibles nous disent » avec un « socle national non négociable » incluant la « continuité des services publics et autres services essentiels aux citoyens (santé, sécurité, éducation, logement, etc...) »	« Territorialiser comme décentraliser ne signifie pas fragmenter la République. Il s'agit de tenir ensemble un socle national non négociable : égalité des droits, continuité des services publics et autres services essentiels aux citoyens (santé, sécurité, éducation, logement, etc.), péréquation financière, cohérence stratégique. Il s'agit aussi de maintenir la capacité des territoires à adapter selon leurs spécificités la mise en œuvre des politiques aux contraintes concrètes, notamment l'adaptation aux effets du changement climatique visible dans tous les territoires. » « Territorialiser ne remet pas en cause l'égalité des droits: il s'agit d'adapter les moyens sous un cadre commun selon les spécificités territoriales » avec une référence à l'article 1 de la Constitution française – pages 12 et 13
Autre défi — Structurer, encadrer et éduquer à l'IA (2 votes)		X		Dans la résolution, la transformation induite par l'IA apparaît dans le défi 7.	Défi 7 — Prospérité et soutenabilité écologique : transformer l'appareil productif pour préserver la cohésion « Mais la contrainte écologique n'est pas la seule transformation en cours. L'économie mondiale entre dans une phase d'intégration massive de l'intelligence artificielle, du numérique avancé, des biotechnologies et des technologies propres. » – page 31
Autre défi — Garantir une cohésion sociale et le respect des droits humains à l'échelle européenne dans un contexte de forte affluence migratoire (2 votes)		X		Ce défi correspond à l'esprit général de la rédaction du défi 1 « Sens et cohésion : recréer du collectif et du commun dans une société fragmentée » dans la partie 2 « Quels défis à relever doivent être posés dès maintenant ? »	Éléments de la partie « A. Tenir ensemble (cohésion et légitimité) » Défi 1 — Sens et cohésion : recréer du collectif et du commun dans une société fragmentée – pages 21 et 22
Autre défi — On souhaite redynamiser la démographie (1 vote)		X		L'enjeu démographique est bien identifié dans les transformations en cours dans le défi 9 « Temps court et temps long : répondre à l'urgence sans sacrifier 2050. » Si la redynamisation de la démographie n'est pas mentionnée en tant que telle, l'importance de prendre en compte l'ensemble de la population est soulignée avec l'objectif global de la cohésion, première exigence pour que puisse être construit un « chemin désirable » « pour le plus grand nombre ».	Défi 9 — temps court et temps long : répondre à l'urgence sans sacrifier 2050 « Or les transformations qui structurent l'horizon 2050 ; climat, démographie, dette publique, souverainetés, recomposition géopolitique, mutation du travail exigent continuité, stabilité et investissements durables. » – page 34 Partie 3 « Quels défis à relever doivent être posés dès maintenant ? » : « Première exigence : la cohésion. Une société divisée ne se réforme pas sans création d'une culture commune, sans une vraie politique d'intégration. » « Il s'agit de dessiner un chemin désirable pour le plus grand nombre. » – page 20

Proposition issue du dispositif participatif	Intégrée entièrement	Reprise partiellement	Non retenue	Explication de la Commission	Extrait de la résolution et numéro de page
Les leviers d'action					
Levier 1 — Responsabiliser la vie politique	X			La partie 4 « <i>Quelle méthode démocratique pour décider légitimement et à long terme ?</i> » répond à cette proposition .	« Une démocratie tient par sa capacité à décider et à partager les modalités de ses décisions »... « Dès lors cinq exigences s'imposent » page 38 : « A. Partager des constats », « B. Associer sans diluer, décider sans exclure », « C. Stabiliser des trajectoires et des choix stratégiques pour sortir de l'instabilité permanente », « D. Rendre les arbitrages visibles et assumés », « E. Évaluer pour corriger » avec en conclusion « La démocratie ne se renforce pas seulement par la qualité de ses intentions mais par la rigueur de ses règles du jeu » – page 40
Levier 2 — Renforcer et accélérer la représentation des citoyens dans les décisions de l'État et des collectivités	X			Dans la partie 4. le « B. Associer sans diluer, décider sans exclure » correspond à ce levier.	« La société civile organisée et les citoyens doivent pouvoir être associés en amont des décisions structurantes. Cette association suppose des règles claires , un accès à une expertise pluraliste, un calendrier transparent et une obligation motivée des décideurs publics. » – page 39
Levier 3 — Reconnaître le statut de parent au foyer, statut éligible jusqu'à l'entrée à l'école de l'enfant, pour les hommes et les femmes, avec un revenu universel pour tout parent.			X	La résolution mentionne la parentalité avec la problématique des familles monoparentales mais la démarche ne propose pas de solutions aussi précises : elle clarifie les arbitrages à faire par le politique avec des « questions qui nous obligent » et des « nœuds à trancher » : « Défi 2 Égalité et équité : corriger les inégalités de départ sans rompre l'universalité » et « Défi 8 — Solidarités et responsabilités ; refonder un contrat social »	« Le sentiment de déclassement ou d'invisibilité progresse, y compris parmi celles et ceux qui travaillent et contribuent. Les familles monoparentales, dont 80 % sont des femmes seules avec enfants, en sont une illustration. » Nœud à trancher p.34 « Quels risques voulons-nous socialiser ? Sur quelles bases de financement ? Avec quels équilibres entre travail, capital et patrimoine ? Quels autres besoins de solidarité nationale prendre en charge et par quels mécanismes les financer ? Quelle part de responsabilité individuelle et collective sommes-nous prêts à assumer ? » – page 21
Levier 4 — Place des jeunes dans la prise de décision		X		La place des jeunes dans la prise de décision est implicitement intégrée dans la partie « B. Associer sans diluer, décider sans exclure », l'horizon pour la jeunesse étant posé comme objectif dès l'introduction.	« La participation ne peut être un simple moment consultatif destiné à accompagner des décisions déjà prises. Elle doit être un espace réel d'éclairage et d'appropriation. » – page 39
Levier 5 — Accès à la bourse au logement et à l'alimentation et revalorisation des échelons de bourse pour les étudiants			X	La démarche ne propose pas de solutions aussi précises : elle clarifie les arbitrages à faire par le politique avec des « questions qui nous obligent » et des « nœuds à trancher ». Ainsi la question des inégalités est affirmée comme préalable à traiter dans le « Défi 2 — Égalité et équité : corriger les inégalités de départ sans rompre l'universalité »	Le nœud à trancher est : « Comment devons-nous traiter les inégalités, avec quelles politiques publiques, quels mécanismes de différenciation et de compensation clairement assumés et avec quelles limites financières acceptées collectivement ? » – page 23

Proposition issue du dispositif participatif	Intégrée entièrement	Reprise partiellement	Non retenue	Explication de la Commission	Extrait de la résolution et numéro de page
Levier 6 — Faire de la transition écologique un enjeu de santé-sécurité prioritaire	X			Les « insécurités climatiques » sont bien identifiées comme composante de la « sécurité au sens large » nécessitant une approche au sens large.	« Sécurité au sens large Les scénarios prospectifs mettent en évidence la montée des insécurités réelles et perçues au quotidien : insécurité des personnes et des biens, insécurités climatiques, érosion de la biodiversité, insécurités sociales, sanitaires, énergétiques, économiques, numériques et informationnelles. » – page 14 « Ce qui ne tient plus : une approche fragmentée de la sécurité séparant défense, ordre public, santé, climat et cybersécurité. Une approche de la sécurité qui manque de vision globale, essentiellement réactive, sans doctrine de prévention et d'anticipation. » – page 15
Levier 7 — Limiter la pollution plastique en investissant dans la recherche		X		Le défi 7 « Prospérité et soutenabilité écologique : transformer l'appareil productif pour préserver la cohésion » répond de façon générale à cette proposition de levier.	« L'enjeu n'est donc pas de multiplier les dispositifs mais de concentrer l'investissement sur la recherche de rupture, dont la bioéconomie, le biomimétisme, la décarbonation... » – page 32
Levier 8 — Lutter contre le gaspillage alimentaire		X		La lutte contre le gaspillage est intégrée dans le point 5 « Sobriété et circularité » qui montre l'importance de prioriser les usages et lutter contre les gaspillages face à un modèle qui ne tient plus.	« La sobriété ne relève plus d'un choix individuel, elle devient une contrainte collective durable. Prioriser les usages, réduire les dépendances énergétiques, améliorer l'efficacité et supprimer les gaspillages deviennent des impératifs structurels. » – page 16
Levier 9 — Sensibiliser, former et éduquer l'ensemble de la population à une alimentation de qualité respectueuse			X	La démarche ne propose pas de solutions aussi précises mais identifie l'alimentation comme domaine de souveraineté, notamment dans le défi 4 « Souveraineté et interdépendance : retrouver une souveraineté choisie dans un monde interdépendant »	« La question qui nous oblige : Comment sécuriser les fonctions essentielles de la Nation (alimentation, énergie, santé, défense, infrastructures critiques, industrie stratégique, technologies numériques et préservation de la biodiversité) alors que nos dépendances fragilisent notre autonomie, sans céder ni au repli ni à l'illusion d'autosuffisance ? » – page 26
Levier 10 — Intégrer les externalités négatives comme un principe fondamental de l'économie		X		Ce levier est un point structurant du défi 7 « Prospérité et soutenabilité écologique : transformer l'appareil productif pour préserver la cohésion ».	« La question qui nous oblige : comment engager une transformation écologique réelle de notre appareil productif sans casser notre capacité industrielle, notre compétitivité française et européenne, et notre capacité à financer le modèle social ? Accepterons-nous de dire clairement ce que nous voulons protéger et produire, ce que nous sommes prêts à transformer, à revitaliser et ce que nous devons progressivement réduire ou abandonner »... « Le noeud à trancher : que voulons-nous protéger et produire ? À quelles conditions sociales, environnementales et commerciales devons-nous assumer la transformation et son financement pour retrouver une ambition industrielle ? » – page 32

Proposition issue du dispositif participatif	Intégrée entièrement	Reprise partiellement	Non retenue	Explication de la Commission	Extrait de la résolution et numéro de page
Levier 11 — Partage de la gouvernance des entreprises entre employeurs et salariés : plus de gouvernance partagée pour améliorer les orientations	X			Ce levier est intégré dans la partie 4 « <i>Quelle méthode démocratique pour décider légitimement et à long terme ?</i> » au point B « <i>Associer sans diluer, décider sans exclure</i> »	« <i>La démocratie sociale (négociation collective, paritarisme, codécision) constitue également un levier de transformation. Elle sécurise les transitions lorsqu'elle est reconnue comme un complément de la décision politique et non comme son substitut.</i> » – page 39
Levier 12 — L'augmentation du SMIC et des salaires à prioriser		X		Le « travail digne » et sa rémunération sont identifiés comme élément du noyau de robustesse du modèle de société (point 6 « <i>travail digne</i> »)	« <i>Pourtant, le lien entre travail et émancipation s'est fragilisé : précarisation des formes d'emploi, perte de sens, tensions sur les métiers essentiels, gouvernance des organisations de travail questionnée, transitions subies, santé au travail fragilisée et surtout, des rémunérations qui permettent de moins en moins d'en vivre décemment</i> » – page 16
Levier 13 — Appliquer et renforcer la législation pour les personnes en situation de handicap et améliorer leur inclusion		X		Le handicap est bien identifié parmi les inégalités de départ dans le défi 1 « <i>Sens et cohésion : recréer du collectif et du commun dans une société fragmentée</i> » mais la démarche de la résolution ne débouche pas sur des solutions précises, elle clarifie les tensions, contradictions et arbitrages à faire par le politique.	« <i>Les inégalités de départ : sociales, territoriales, patrimoniales, éducatives, de santé, de handicap, pèsent lourdement sur les trajectoires.</i> » Le nœud à trancher : « <i>Comment devons-nous traiter les inégalités, avec quelles politiques publiques, quels mécanismes de différenciation et de compensation clairement assumés et avec quelles limites financières acceptées collectivement ?</i> » – page 23